



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Protection

Question écrite n° 50905

Texte de la question

M. Martin Malvy appelle l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur les émissions de gaz à effet de serre. Suite à la convention de Rio du 22 juin 1992, la communauté internationale s'est engagée dans un processus de réduction de ces pollutions atmosphériques et prépare pour la prochaine conférence de Kyoto de décembre 1997 un document programmatique comprenant des objectifs chiffrés, assortis d'un calendrier de mise en œuvre. Or, les propositions actuelles de la France, dans les négociations internationales comme au sein de l'Union européenne, seraient très en deca des positions de nos partenaires européens ainsi que de nos engagements pris lors de la conférence de Rio et ratifiés par le Parlement. Il lui demande donc quelles mesures elle entend prendre afin d'engager la France dans une politique ambitieuse de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Données clés

Auteur : [M. Malvy Martin](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50905

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1995